

Réf. : SvR/mb

Nyon, août 2023

Concerne : Enseignement de la natation

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nos classes de 3P à 6P bénéficient chaque semaine d'un cours scolaire de natation à la piscine du Cossy. Nous vous invitons à prendre bonne note des quelques points ci-dessous et en discuter avec votre enfant, afin qu'il puisse profiter de cet enseignement dans les meilleures conditions.

Nous rappelons que les trajets vers le Cossy se font sous la conduite du maître ou de la maîtresse de classe, à pied ou en bus selon les bâtiments scolaires. En hiver, nous conseillons le port d'un bonnet pour ces trajets, même si les enfants peuvent sécher leurs cheveux après la leçon.

Nous recommandons de manger un repas plus léger lorsque la leçon de natation a lieu en début de matinée ou d'après-midi, et de prévoir une collation (tartine ou sandwich par exemple) à grignoter après la piscine.

**Mesures à observer à la piscine :**

- La douche est obligatoire avant d'entrer dans l'eau, et après chaque leçon.
- Aucun élève n'entre dans l'eau sans l'autorisation de l'enseignant.e responsable.
- Il est strictement interdit de courir dans l'enceinte de la piscine (vestiaires, couloirs, douches, escaliers, autour des bassins, ...) car le sol est généralement mouillé. Les élèves doivent faire particulièrement attention à leurs déplacements, même lorsqu'ils marchent, pour éviter d'éventuelles glissades.

**Encadrement :**

- 1 maître d'éducation physique, responsable de l'enseignement, et le maître ou la maîtresse de classe.

**En cas de non-participation à une leçon de natation :**

- Absences occasionnelles (lendemain de maladie, convalescence, etc.) : veuillez adresser une excuse écrite au maître ou à la maîtresse de classe. L'élève sera placé dans une autre classe avec du travail personnel.
- Oublis de ses affaires : l'élève est placé dans une salle de classe pour du travail personnel.
- Absences répétées pour raisons médicales : veuillez fournir à la direction un certificat médical avec l'indication de la durée et de l'incapacité de nager.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La directrice

(signé)

Suzanne van Rooij

**Copie à**

- Maîtres d'éducation physique
- Maîtres et maîtresses de classe